



ON THE ROAD

By AASIA
ASSISTANCE AUX MIGRANTS

CODE DE CONDUITE DE « AASIA » ET « ON THE ROAD »

Le Code de conduite de ON THE ROAD est au cœur de l'organisation et respecte les valeurs de ON THE ROAD et l'AASIA, de leurs équipes, de ses opérations et de sa gestion. Il rappelle les principales règles de conduite et de comportement auxquelles l'ensemble du personnel doit se conformer, pour être en conformité avec les valeurs, principes et obligations d'AASIA ainsi qu'avec les règles suivantes en matière de:

1. Respect des autres
2. Maintien d'un comportement irréprochable sur le plan personnel et professionnel
3. Protection active des bénéficiaires de ON THE ROAD et d'AASIA
4. Protection de soi-même, de sa sécurité et de celle des autres
5. Protection des ressources et des biens ON THE ROAD et d'AASIA
6. Protection de la confidentialité de ON THE ROAD et d'AASIA
7. Signalement de tout incident ou préoccupation en rapport avec le Code de conduite de ON THE ROAD et d'AASIA

De plus, ON THE ROAD et l'AASIA font leurs principes du code de conduite en vigueur pour la Croix-Rouge et les ONG travaillant avec elle :

1. L'impératif humanitaire, priorité absolue.
2. L'aide est apportée sans aucune distinction de race, de croyance ou de nationalité du bénéficiaire, et sans discrimination d'aucune sorte. Les priorités en matière d'assistance sont déterminées en fonction des seuls besoins.
3. L'aide ne saurait être utilisée au service de convictions politiques ou religieuses, quelles qu'elles soient.
4. Nous nous efforcerons de ne pas servir d'instrument à la politique étrangère des gouvernements.
5. Nous respecterons les cultures et les coutumes.
6. Nous chercherons à fonder nos interventions sur les capacités locales.
7. Nous nous emploierons à trouver des moyens d'associer les bénéficiaires des programmes à la gestion des secours.
8. Les secours doivent autant viser à limiter les vulnérabilités futures qu'à satisfaire les besoins fondamentaux.
9. Nous nous considérons comme responsables, tant à l'égard des bénéficiaires potentiels de nos activités que vis-à-vis de nos donateurs.





ON THE ROAD

By AASIA
ASSISTANCE AUX MIGRANTS

10. Dans nos activités d'information, de promotion et de publicité, nous présenterons les victimes de catastrophes comme des êtres humains dignes de respect, et non comme des objets de commisération.

Le Code de Conduite s'applique à l'ensemble du personnel de ON THE ROAD et d'AASIA, soit tous les salariés, bénévoles, stagiaires et consultants indépendants de ON THE ROAD et d'AASIA, de ses organisations sœurs et des organisations membres du réseau de ON THE ROAD et d'AASIA qu'ils soient employés à l'international ou au niveau national, qu'ils soient basés en Grèce et en France ou dans les pays d'intervention de ON THE ROAD et d'AASIA.

En travaillant et/ou en signant une convention de bénévolat avec ON THE ROAD et l'AASIA implique l'adhésion de la personne à ce Code de Conduite, dont une copie doit lui être communiquée au moment de son intégration dans l'association.

A Samos, le 1/08/2021

Le Président d'AASIA , Pierre-Jean VIGNAND

Le Président de ON THE ROAD, Marc-Antoine PINEAU

